



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE
CENTRE ATLANTIQUE

www.bpaca.banquepopulaire.fr

10, quai des Queyries
33072 Bordeaux Cedex
Téléphone : 05 56 01 86 86
Télécopie : 05 56 81 35 48
www.bpca.banquepopulaire.fr



Pôle Interconsulaire, Bd des Saveurs
Cré@vallée Nord, 24060 Périgueux Cédex 9
Téléphone : 05 53 35 88 43
Jeunesagriculteurs24@yahoo.fr

CHARTRE JA – BANQUE POPULAIRE

La Banque Populaire s'engage auprès des candidats à l'installation en leur offrant les avantages suivants :

➤ SERVICES BANCAIRES

Exonération de la convention de relation Fréquence Agri pendant 6 mois incluant plusieurs services dont :

- Une carte bancaire,
- La consultation des comptes sur Internet,
- Une assurance des moyens de paiement,
- Un terminal de paiement électronique.

➤ CREDITS

- Exonération des frais de dossier MLT la première année d'installation,
- Prêt complémentaire aux prêts MTS JA (plafonné à 30% des prêts MTS JA ou 30000 €) au taux des PBA zone de plaine (7 ans maxi),
- Bonification de 0,50 pts sur les crédits de campagne pendant les 2 ans qui suivent l'installation,
- Avance de la DJA après agrément de l'installation,
- Avance de la TVA sur investissements.

➤ OFFRE COMPLEMENTAIRE

- Participation financière de 500 € (dont 50€ versés sur un compte épargne ou un contrat d'assurance prévoyance ou retraite) aux frais d'installation (PDE),
- Accompagnement personnalisé et adapté à toutes les étapes de l'installation par un spécialiste agriculture et également des experts en crédit bail, international, gestion privée, épargne salariale ...,
- Conseil en gestion de trésorerie excédentaire ou déficitaire,
- Approche spécifique en matière de prévoyance et de retraite.

Pour la Banque Populaire,
Thierry HIERE

Pour les Jeunes Agriculteurs 24,
Damien Marty